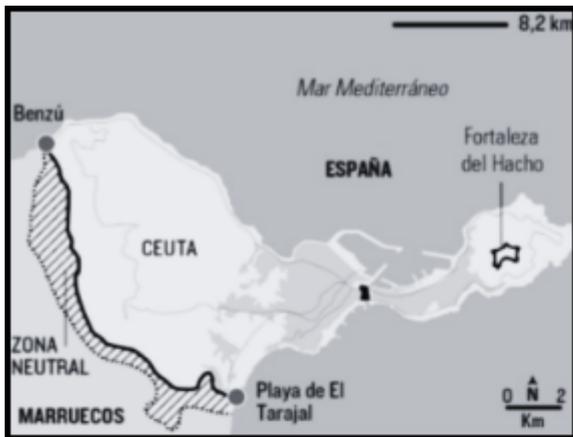


Infographie sur la militarisation des frontières à Ceuta

21.03.2024 Infographie sur la militarisation des frontières à Ceuta

Infographie réalisée par Isaline Roverato, volontaire pour Migreurop au sein de l'association ELIN, dans le cadre des programmes d'Échanges et Partenariats. Elle réalise sa mission à la frontière maroco-espagnole de Ceuta d'octobre 2023 à avril 2024. L'objectif est de faire un état des lieux de la situation migratoire à Ceuta, en collectant des informations sur l'accès aux droits, la coopération bilatérale entre l'Espagne et le Maroc et la coopération de l'Espagne avec l'UE.



Les premiers dispositifs matériels anti-migratoires sont installés sur la frontière de Ceuta à partir des années 90, en réaction aux premières arrivées d'exilé·e·s dit·e·s « subsaharien·ne·s » et en parallèle de l'adoption de la loi sur les étrangers en 1985 et l'adhésion au Traité de Schengen en 1991.

Depuis, l'Espagne mène une politique de fermeture croissante de ses frontières, et militarise progressivement ses barrières-frontières au rythme des nouvelles arrivées.

1. LA FRONTIÈRE À BENZÚ

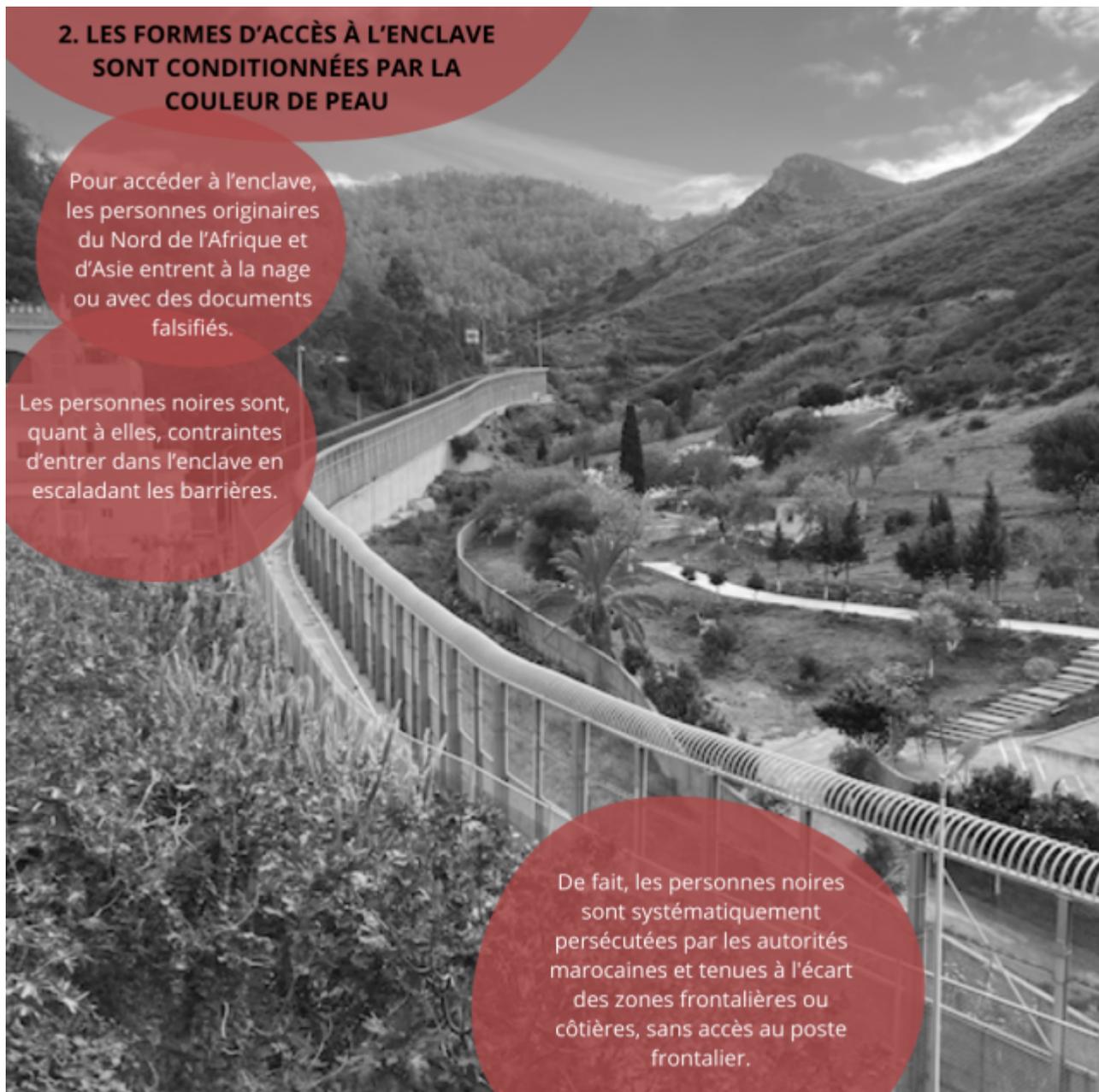


2. LES FORMES D'ACCÈS À L'ENCLAVE SONT CONDITIONNÉES PAR LA COULEUR DE PEAU

Pour accéder à l'enclave, les personnes originaires du Nord de l'Afrique et d'Asie entrent à la nage ou avec des documents falsifiés.

Les personnes noires sont, quant à elles, contraintes d'entrer dans l'enclave en escaladant les barrières.

De fait, les personnes noires sont systématiquement persécutées par les autorités marocaines et tenues à l'écart des zones frontalières ou côtières, sans accès au poste frontalier.



3. LE PERIMÈTRE FRONTALIER À CEUTA

La frontière terrestre est constituée d'une barrière marocaine, d'un terrain vague et de deux barrières espagnoles. Le contrôle de cette zone est assuré par des patrouilles espagnoles et marocaines.



Ces barrières sont équipées de **moyens technologiques de pointe**: caméras, capteurs sonores, thermiques et de mouvements, équipements lumineux et de vision nocturne, hauts parleurs pour la diffusion de messages d'alerte, drones etc.

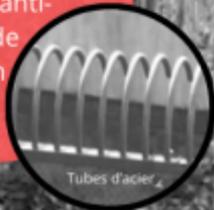
4. LES DISPOSITIFS PRÉSENTS SUR LA BARRIÈRE ESPAGNOLE

Les barrières espagnoles sont constituées de **deux clôtures parallèles**, longues de 8 km, larges de 6 mètres.

Depuis 2019, la clôture atteint à certains endroits "sensibles" une hauteur de **10 mètres**.

Entre les deux barrières se trouve un couloir de surveillance où seules les forces de sécurité espagnoles peuvent circuler

En 2023, elle se divise en trois parties distinctes, composées de planches anti-escalade et de barbelés non tranchants



Tubes d'acier

Maroc

Territoire sous contrôle espagnol

5. LA BARRIÈRE MAROCAINE

La barrière marocaine est construite en parallèle des clôtures espagnoles et atteint une hauteur maximale de **2 mètres**.

Des **barbelés tranchants** (lames de rasoir) ont été installés sur cette clôture l'année où l'Espagne a annoncé le retrait des barbelés présents sur ses barrières (2020-2021)

Cette même année, le Maroc a renforcé le contrôle de la frontière avec **l'installation de différents postes de contrôle**. Le contrôle est quant à lui assuré par la gendarmerie marocaine qui est accompagnée de chiens.



6. LES REFOULEMENTS À LA BARRIÈRE ESPAGNOLE

Des **portes** sont disposées tout le long des barrières pour que les autorités espagnoles et marocaines **procèdent à des refoulements**.

Refoulées systématiquement, parfois de façon violente, les personnes noires doivent **traverser deux, dix, voire 20 fois les barrières**, avant de pouvoir déposer une demande d'asile.

Cette pratique n'est pas seulement effectuée au niveau des barrières, **mais aussi au sein du territoire espagnol**.

Pourtant contraire au droit international, le législateur espagnol autorise formellement depuis 2015 ces refoulements immédiats, jusqu'alors mis en œuvre en dehors de tout cadre légal.

7. L'ENTRÉE DANS L'ENCLAVE PAR LA MER

Les personnes exilées qui n'ont pas la peau noire tentent d'atteindre l'enclave avec de **faux documents**, **en nageant** ou dans des **embarcations** de fortune.

Pour éviter les autorités marocaines et espagnoles qui refoulent systématiquement les personnes exilées au Maroc, les exilé·e·s sont contraint·e·s d'**entamer leur traversée depuis des endroits** chaque fois plus éloignés.

En décembre 2023, elles **doivent nager plus de 4 heures** avant d'atteindre la terre ferme.



8. LES DIGUES DE BENZÚ ET DU TARAJAL

Des **postes de contrôle** sont disséminés tout le long de la frontière, ainsi que des **spots lumineux** et des **portes** afin de **procéder aux refoulements**.

Les bateaux de la Guardia Civil et de la garde maritime marocaine **patrouillent en mer** pour **contrôler et bloquer les entrées**.

Départs fin 2023

Les disparitions en mer au cours de la traversée sont **nombreuses, fréquentes** et **invisibilisées** (Makuum y APDHA 2022)



9. LE NON-ACCÈS AU BUREAU D'ASILE

En mars 2015, deux Bureaux de l'asile et du refuge ont ouvert aux frontières du Tarajal à Ceuta et à Melilla. Il sont supposés permettre la formalisation des demandes de protection internationale au passage frontalier.

Cependant, ces **Bureaux d'asile se trouvent du côté espagnol des frontières.**

Pour y accéder, les exilé-e-s doivent être autorisé-e-s par les autorités marocaines et être muni-e-s d'un passeport en vigueur, d'un permis de travail ou d'un visa.

Ceuta

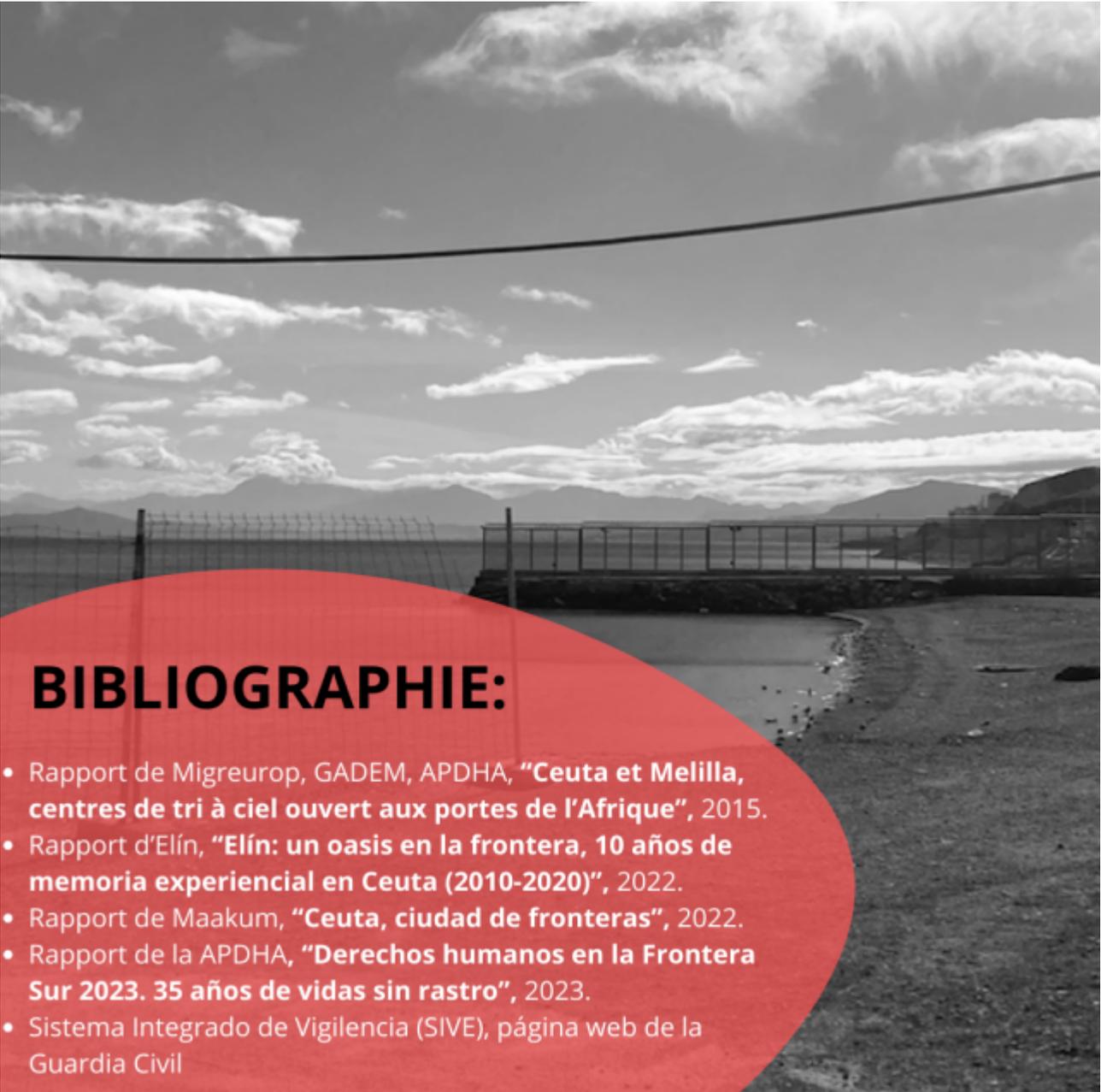
Puestos
fronterizos



Bureau
d'asile du
Tarajal



En somme, à Ceuta, **les exilé·e·s n'ont pas d'autres moyens que d'entrer dans l'enclave espagnole par des postes frontières non-habilités**, et cela au péril de leur vie.



BIBLIOGRAPHIE:

- Rapport de Migreurop, GADEM, APDHA, **“Ceuta et Melilla, centres de tri à ciel ouvert aux portes de l’Afrique”**, 2015.
- Rapport d’Elín, **“Elín: un oasis en la frontera, 10 años de memoria experiencial en Ceuta (2010-2020)”**, 2022.
- Rapport de Maakum, **“Ceuta, ciudad de fronteras”**, 2022.
- Rapport de la APDHA, **“Derechos humanos en la Frontera Sur 2023. 35 años de vidas sin rastro”**, 2023.
- Sistema Integrado de Vigilancia (SIVE), página web de la Guardia Civil

Source

: https://migreurop.org/article3240.html?lang_article=fr